

HÉRITAGE DE PARIS 2024 : QUEL SPORT POUR DEMAIN ?

Un des objectifs de Paris 2024 est d'augmenter le nombre de pratiquants. Mais ces 3 millions de sportifs supplémentaires ne seront pas forcément des licenciés, au contraire.

Pour le ministère des sports, il s'agit en fait de développer les structures privées marchandes (EX : salles de fitness ou de soccer) et d'encourager la pratique libre autonome à des fins de santé (running, parcours de santé, ...), et non le sport fédéral.

De plus, en choisissant un indicateur qui n'est pas mesurable (qu'est-ce qu'un pratiquant sportif ?), il n'aura pas à rendre de comptes.

Ce choix politique traduit une certaine vision du sport dans la société :

- Le sport doit améliorer la santé : il faut bouger !
- Le sport est un « marché » qu'il convient d'ouvrir davantage au monde économique : les sportifs sont considérés comme des consommateurs qui paient une prestation commerciale.

Quant au rôle social et éducatif que jouent les associations, il est valorisé mais uniquement dans les discours, pas dans les actes !

LE SPORT ASSOCIATIF FRAGILISÉ

La pratique associative, qui contribue à créer du lien social et à renforcer l'engagement citoyen, est fragilisée. Les choix politiques visant à supprimer les emplois aidés et baisser les subventions aux associations sportives vont conduire à la disparition de certaines, tandis que les autres seront contraintes de changer de modèle économique, avec une recherche de profits (au détriment du qualitatif ?) et une augmentation des tarifs des adhésions (excluant de fait les moins riches).

LES PRATIQUES SPORTIVES ENCOURAGÉES

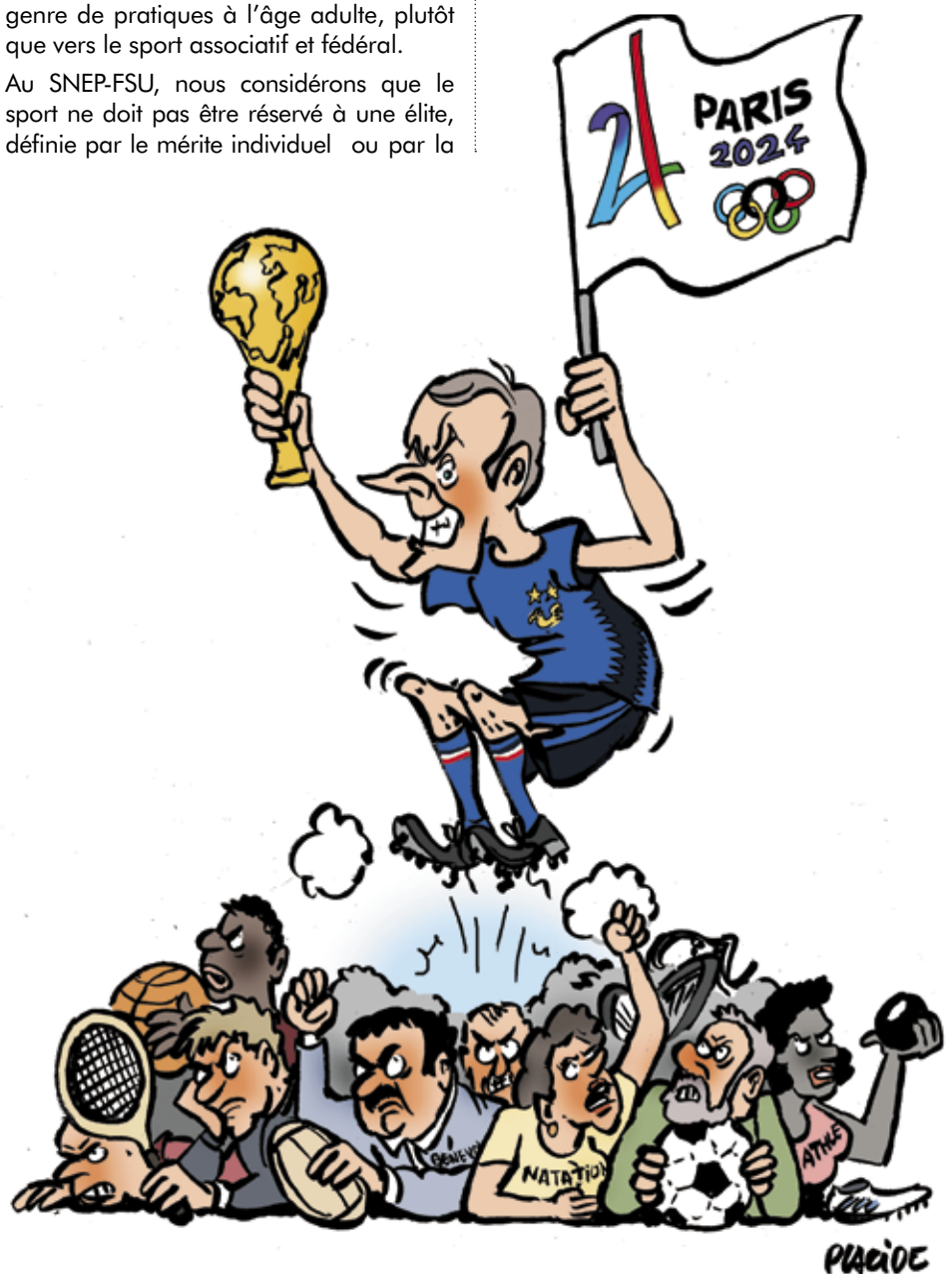
Au ministère des sports, depuis plusieurs années, on ne soutient (financièrement) que les projets répondant aux objectifs de santé ou de cohésion sociale, qui ne sont pas forcément portés par des structures affiliées à des fédérations sportives. D'ailleurs, une partie des crédits qui seront affectés par l'agence pour le sport au développement des pratiques, est destinée à financer des projets autres que ceux portés par le sport fédéral.

A l'Éducation Nationale, les objectifs de santé ou de cohésion sociale sont aussi omniprésents, l'amélioration des compétences et des performances est secondaire. Les contenus des programmes EPS favorisent de plus en plus les pratiques sportives autocentrées (fitness, yoga, musculation, course à pieds, ...), au détriment des activités coopératives et de celles créant des passerelles avec les associations sportives locales. On peut donc imaginer que les collégiens et lycéens d'aujourd'hui, se tourneront volontiers vers ce genre de pratiques à l'âge adulte, plutôt que vers le sport associatif et fédéral.

Au SNEP-FSU, nous considérons que le sport ne doit pas être réservé à une élite, définie par le mérite individuel ou par la

richesse financière ; **le sport doit être accessible à toutes et tous !** Il doit être soutenu pour lui-même : seule une pratique associative et/ou scolaire bien encadrée, permet de développer des bienfaits sur la santé, la citoyenneté... Pour un autre projet de société, il faut renforcer le service public national du Sport et de l'Éducation ! ■

Gwénaëlle NATTER



BUDGET SPORT 2019 : - 6,2 %
Faire plus avec de moins en moins !